



👁️ CO - aliens, le retour 👁️

« Dans l'espace l'opensepace, personne ne vous entend crier », indiquait sobrement l'affiche du film.

Après « *collaborateur.trice.s* », nous voici affublé.e.s de « *co-allié.e.s* » au motif que nous sommes invité.e.s à installer une 'COALIAPP' sur notre smartphone personnel...

Pourquoi utiliser une appli **qui méprise le droit à la déconnexion**, auquel [tout.e salarié.e peut prétendre](#), autrement dit, le « **droit de ne pas être connecté** à un outil numérique professionnel **en dehors de son temps de travail...** »

Et quel traitement des données personnelles ? Quel coût, à l'heure où les salaires sont valorisés bien en deça du seuil de l'inflation ?

Prudence donc... Le risque d'aliénation est grand, ainsi que le **risque de voir notre activité professionnelle déborder sur notre vie privée**. Gageons qu'à défaut d'être « *co-alliés* » nous ne finirons pas tou.te.s par devenir des « **CO ALIENS** ».

Les élu.e.s **Sud Solidaires Coallia** du CSE demandent à ce que les salarié.e.s puissent disposer d'informations transparentes en CSE sur ces points. ■



Tintin au pays du travail 🛠️

Pour Tintin aussi, [les jours se succèdent et se ressemblent cruellement...](#) 🕒 🕒 🕒 ■

Lanceur.se.s d'alerte 📢 ATTENTION !

Les élu.e.s **Sud Solidaires Coallia** du CSE ont récemment constaté que deux 'fiches incident' ont donné lieu à des entretiens préalables à sanction à l'encontre des salarié.e.s qui les avaient rédigées.

Les élu.e.s ont fait remarquer en séance la perfidie d'une telle pratique, dont les **conséquences vont à l'encontre des obligations réglementaires de santé et sécurité** de l'employeur. Convoquer des salarié.e.s qui alerteraient leur direction sur un dysfonctionnement (conditions de travail, pressions, problème de sécurité, de santé, etc.), c'est refuser d'écouter le terrain, refuser d'évaluer des situations à risques. **Quelle confiance accorder alors à sa direction et à sa hiérarchie dans ce contexte là ?!?**

A ce jour, les [lanceur.se.s d'alerte](#) ne sont pas protégé.e.s à COALLIA, au mépris de la loi, et les élu.e.s **Sud Solidaires Coallia** du CSE ont demandé à l'employeur, en juillet dernier, de se mettre en conformité avec la loi, [comme il aurait dû le faire avant septembre 2022](#).

➡ **Avant de déclarer une fiche incident, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un.e élu.e **Sud Solidaires Coallia**, si vous souhaitez être conseillé.** ■



📦 Prorogation mandats



L'employeur est content : son accord de prorogation des mandats a été signé par toutes les Organisation Syndicales. Si l'une avait manqué à l'appel, il aurait dû organiser de nouvelles élections professionnelles avant... fin octobre 2023 !

Sud Solidaires Coallia a choisi de signer cet accord pour permettre à l'employeur d'établir un calendrier réfléchi, avec des échéances raisonnables, de sorte que les prochaines élections des représentants du personnel puissent se dérouler dans des conditions optimales. ■

🔦 Canicules - urgent d'agir !



source : meteofrance.com

Le 23 août 2023, alors que 37 départements étaient en **vigilance orange** et 19 en **vigilance rouge**, les Délégué.e.s Syndicaux **Sud Solidaires Coallia** ont demandé à

connaître les mesures de prévention mises en place par la direction sur les établissements ou dispositifs concernés par **l'alerte canicule**.

En effet, y a-t-il eu des mises en place **d'aménagements d'horaires de travail décalés, de pauses plus fréquentes et plus longues** ? Le **télétravail** a-t-il été privilégié ? De **l'eau a-t-elle été mise à disposition gratuitement** des salarié.e.s ? etc.

Autant de questions pour lesquelles les élu.e.s **Sud Solidaires Coallia** ont demandé des actions et réponses claires. A suivre... ■